

Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) Demande d'admission



www.ccnb.ca

Admission et bourses

Admission

Processus d'admission au CCNB

Tu peux soumettre ta demande d'admission au CCNB en ligne en suivant le lien au bas:



Attention. Il faut prendre en note ton numéro de référence en ligne.

Directives

1. Faire parvenir un **relevé de notes officiel** de vos études secondaires (obligatoire). Le relevé de notes de 11^e année est accepté jusqu'à ce que celui de 12^e année soit disponible. Votre demande d'admission sera SEULEMENT évaluée lorsque nous aurons reçu tous les documents (demande d'admission, relevé de notes du secondaire, frais de traitement et autres documents requis pour compléter l'évaluation de la demande d'admission).
 - Compléter la partie 2 du « CCNB — Formulaire pour le relevé de notes officiel ».
 - Apporter le formulaire au secrétariat.
2. Inclure les **frais de traitement appropriés** non remboursables (50 \$ - étudiant canadien) pour un ou deux choix de programmes par année collégiale.
 - Paiement en ligne de *Service Nouveau-Brunswick*
 - Paiement par chèque ou mandat à l'ordre du **Ministre des Finances**
 - Paiement par téléphone au **1-800-376-5353**
 - Paiement effectué avec le « CCNB - Formulaire pour le paiement en argent au CCNB-Edmundston »
3. Envoyer vos documents pertinents et obligatoires afin que nous puissions traiter votre demande.
 - Par courriel à l'adresse suivante : **admission@ccnb.ca**
 - Par courrier au : **Service de l'admission collégiale**
6, rue Arran
Campbellton (Nouveau-Brunswick) E3N 1K4

Pour de plus amples renseignements ou si vous avez des questions au sujet du CCNB, communiquez avec le **Service de l'admission collégiale** au 1-800-376-5353 ou (506) 789-2404, durant les heures de bureau, de 8 h 15 à 16 h 30, du lundi au vendredi ou par courriel à : admission@ccnb.ca.

Nouveau processus d'admission « premier qualifié, premier admis »

1. Comment sont traitées les demandes d'admission « premier qualifié, premier admis » ?

Le CCNB procédera avec l'admission selon la **date et l'heure des demandes d'admission complète** à un programme. Le CCNB ne classera plus les candidats dans des programmes selon leurs résultats académiques. Ceci permettra de s'assurer que les candidats qualifiés qui postulent en premier soient les premiers admis. Ceux qui se retrouvent sur les listes d'attente maintiendront leur positionnement jusqu'à ce qu'un siège se libère dans le programme de leur choix. Ces listes seront reportées à chaque cycle d'admission jusqu'à ce qu'un siège leur soit offert.

2. Qu'est-ce qu'une demande d'admission complète ?

- Le formulaire de demande d'admission complété.
- Le relevé de notes officiel.
- Le paiement des frais de traitement.
- Tout autre document requis pour compléter l'évaluation de la demande d'admission (CIPIC, portfolio, etc.).

3. Puis-je soumettre une demande d'admission à deux programmes ?

Oui, un candidat peut soumettre une demande d'admission pour deux programmes dans la même année collégiale. Si vous êtes sur une liste d'attente pour votre premier choix, vous pouvez être admis à votre second choix. Si vous êtes admis à votre premier choix de programme, le deuxième choix ne sera pas conservé.

4. Puis-je soumettre ma demande d'admission par courrier postal ?

Oui, cependant, les demandes d'admission effectuées en ligne via le site web du CCNB (www.ccnb.ca) seront traitées plus rapidement considérant la date et l'heure de la réception.

5. Qu'est-ce qui arrive si le CCNB reçoit plusieurs demandes d'admission en même temps ?

La date et l'heure seront seulement indiquées sur la demande une fois que nous aurons reçu tous les documents requis pour procéder à l'évaluation. Si plusieurs demandes sont complétées simultanément, la même date sera inscrite sur ces demandes et l'évaluation sera réalisée de façon aléatoire.

6. J'ai déposé ma demande d'admission et je suis actuellement sur une liste d'attente. Je désire m'inscrire à un autre programme. Est-ce que je perds mon classement si je change de programme ?

Oui, un candidat qui change son choix de programme est considéré comme une nouvelle demande d'admission. Le transfert de positionnement sur la liste d'attente à une autre liste d'attente n'est donc pas admissible.

7. J'ai soumis ma demande d'admission à un programme, débutant en janvier, et je suis inscrit sur la liste d'attente. Est-ce que mon nom sera conservé sur cette liste pour la prochaine année académique ?

Un candidat qui se retrouve sur une liste d'attente maintiendra son positionnement jusqu'à ce qu'un siège se libère dans le programme/campus de son choix. Les listes seront reportées à chaque cycle d'admission jusqu'à ce qu'un siège lui soit offert ou que le candidat retire sa demande.

8. Combien de temps faudra-t-il avant que je sois admis dans un programme contingenté ?

Cela dépendra du nombre de candidats admis dans les programmes ainsi que du roulement de candidats qui sont inscrits sur les listes d'attente. Nous aurons cette information lorsque nous aurons effectué quelques cycles d'admission « premier qualifié, premier admis ». Pour connaître combien de candidats figurent sur une liste d'attente, veuillez communiquer avec le Service de l'admission collégiale, 1-800-376-5353.

9. Que se passe-t-il lorsqu'un profil d'admission est modifié au cours d'une année ?

Si un ou des critères d'admission sont modifiés au cours d'une année, les candidats sur les listes d'attente devront répondre aux nouvelles exigences. Nous offrirons la possibilité aux candidats d'acquiescer ces nouvelles exigences tout en conservant leur classement. Nous exigerons une preuve d'inscription dans les 30 jours de notre avis afin de conserver leur priorité sur nos listes d'attente.

10. Dates importantes

Élèves de 11 ^e année pourront faire parvenir leur demande d'admission avec leur relevé de notes actuel.	1 ^{er} avril 2016
Offre de siège faite au candidat quatre (4) semaines avant le début des classes (commençant en août 2015), cette offre comprendra l'option d'accepter ou de différer la demande d'admission au programme à l'année suivante pour le même programme/campus. Frais de confirmation — une fois admis, l'étudiant doit verser 250 \$ approximativement.	1 ^{er} août 2016
Demandes d'admission seront traitées de façon continue selon l'approche de la date et l'heure de la demande complète.	Septembre 2016